

Communiqué de presse UNSA Éducation



Boycott du CHSCT ministériel du 25 mai 2016

L'UNSA Éducation dénonce la position du Directeur de Cabinet, du Secrétariat d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, exprimée par un courrier en date du 07 avril 2016 aux représentants du personnel du CHSCT ministériel de l'ESR, concernant la possibilité de majoration du contingent de jours attribués pour les membres de CHSCT.

L'indication, dans ce courrier, d'absence de risque particulier dans nos établissements, nous apparaît inconcevable, au vu des particularités des activités dans nos établissements, et notamment dans les laboratoires de recherche.

Il est impensable que l'État organise des regroupements d'établissements, et qu'il refuse la mise en place des moyens nécessaires afin d'assurer la santé et la sécurité des personnels.

Cela reflète également une volonté de diminution du dialogue social.

Comment construire de manière transparente, négocier de manière positive et efficace si les moyens pour y parvenir, ne sont pas alloués.

L'UNSA Éducation demande la reconnaissance des risques particuliers dans nos établissements, et la dotation des moyens nécessaires prévus par la réglementation. (Arrêté du 27 octobre 2014).

Ivry-sur-Seine, le 25 mai 2016

Laurent ESCURE, Secrétaire général de l'UNSA Éducation

Jean-Marc BŒUF, Secrétaire général d'A&I-UNSA

Martine SAMAMA, Secrétaire générale d'UNSA ITRF.Bi.O

Stéphane LEYMARIE, Secrétaire général de Sup'Recherche-UNSA Éducation